



Notaire: Un métier inaccessible?

Par **LC**, le **06/04/2020 à 15:03**

Bonjour, rn rn Actuellement lycéenne je souhaite entrer en fac de droit après le bac dans le but de devenir notaire. rn rn Après avoir fait part à mes différents professeurs de mes désirs d'orientation j'ai été vivement encouragée, ils m'ont tous affirmé qu'au vu de mes notes notamment en SES, Anglais, maths et géopolitique, je n'avais pas à m'en faire et qu'avec de la volonté et de la rigueur je parviendrai à mes fins. rn rn Seulement voilà, n'ayant aucun « réseau » et n'ayant pas de parents exerçant dans le domaine de tout ce qui touche de près ou de loin au droit, j'ai vu mon engouement être piétiné par les nombreux forum expliquant que « si ni papa ni tonton était notaire tu peut aller te faire broser ». De plus, je ne connais pas du tout la « réalité du métier ». rn rn Aujourd'hui, je poste ce message en espérant pouvoir avoir des réponses. rn rn Merci d'avoir lu jusqu'ici, rn rn Bonne journée à vous.

Par **amajuris**, le **06/04/2020 à 20:19**

bonsoir, rn rn pour pallier à cette difficulté réelle, la loi Macron a instauré une nouvelle voie d'accès vers cette profession: rn rn voir ce lien: rn rn <http://www.justice.gouv.fr/justice-civile-11861/liberte-dinstallation-12906/loi-macron-vers-linstallation-de-1650-nouveaux-notaires-31176.html> rn rn les forums c'est utile mais pas suffisant, je vous conseille de prendre rendez-vous un notaire près de chez vous . rn rn salutations

Par **LC**, le **06/04/2020 à 21:40**

Merci beaucoup pour votre réponse!

Par **Tisuisse**, le **07/04/2020** à **08:54**

Vous pouvez aussi vous informer auprès de votre Chambre Départementale des Notaires (coordonnées sur internet) et rechercher les écoles de notariat et de droit.